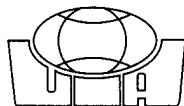


UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LAWYERS
INTERNATIONALE ANWALTS-UNION



UNION INTERNACIONAL DE ABOGADOS
UNIONE INTERNAZIONALE DEGLI AVVOCATI

الاتحاد الدولي للمحامين

44eme CONGRES BUENOS AIRES COMMISSION "DROITS DE L'HOMME"

Résolution sur la situation au Moyen-Orient

La Commission des Droits de l'Homme de l'Union Internationale des Avocats, réunie le 1^{er} novembre 2000 à l'occasion du 44^{ème} Congrès de l'UIA à Buenos Aires,

Après avoir entendu les rapports et interventions de plusieurs Barreaux nationaux et dans le respect des Statuts de l'UIA,

Profondément préoccupée par la situation qui prévaut actuellement au Moyen-Orient, notamment dans les Territoires occupés,

Soucieuse du respect des conventions internationales et plus particulièrement des Conventions de Genève et des instruments internationaux consacrant la protection des droits humains fondamentaux en toutes circonstances,

Condamne les violations de ces droits et le recours à la force contre les populations civiles quels qu'en soient leurs auteurs,

Demande à tous les protagonistes du conflit de se conformer à leurs obligations internationales, notamment de respecter les résolutions des Nations Unies et de poursuivre leurs efforts pour un règlement pacifique des différends,

Invite les Barreaux et les avocats de cette région à rappeler dans leurs pays respectifs les principes de tolérance et de respect du droit ci-dessus visés, aux fins de faire prévaloir la paix.

Fait à Buenos Aires, le 1^{er} novembre 2000

Correspondance à: CENTRE ADMINISTRATIF UIA - 25, RUE DU JOUR - 75001 PARIS (FRANCE)
TÉL. : +33 1 44 88 55 66 - FAX : +33 1 44 88 55 77 - E-MAIL : UIACENTRE@WANADOO.FR - WEB : <http://www.uianet.org>
N° SIRET : 775 749 237 000 68 - CODE APE : 911 A
Association de droit belge - Siège Social : Palais de Justice, Place Poelaert - 1000 Bruxelles (BELGIQUE)